

**SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018
CHANGEMENT DE DATE**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

La séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville du mois de septembre 2018 est modifiée de la façon suivante :

- Le mercredi 19 septembre 2018, à 20 h, à la salle du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville, sise au 609, route Marie-Victorin, à Verchères.

Donné à Verchères, le 9 juillet 2018.



Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée **Suzanne Francoeur**, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil municipal, entre le 16 juillet et le 6 août 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de juillet 2018.



Suzanne Francoeur
Directrice générale
et secrétaire-trésorière